

Le très haut débit arrive doucement en Saône-et-Loire

Lundi 26 octobre, élus et techniciens du Département ont inauguré officiellement le premier chantier de montée en débit en Saône-et-Loire. Quarante-six sites font partie de cette première vague de travaux.

Doucement, mais sûrement, la fibre arrive dans le département.

Choisir une commune du canton de Paray-le-Monial, où il est élu, était symbolique, pour le président du Département André Accary qui inaugurerait officiellement le lancement du premier chantier de montée en débit à Vitry-en-Charollais, lundi 26 octobre.

"Ce matin, la Saône-et-Loire bascule dans le très haut débit à Vitry-en-Charollais, a souligné Fabien Genet, vice-président du Département, chargé du numérique et du très haut débit. Cette concrétisation du plan numérique a lieu au cœur du Charollais. Ce plan est ambitieux puisqu'il prévoit qu'en 2022, tous les foyers aient accès au très haut débit. Pour l'instant, ce sont des opérations de montée en puissance qui sont programmées, afin de renforcer les artères entre les centrales et les répartiteurs. Neuf mille foyers sont déjà concernés. Par la suite, tout le monde, ou presque, pourra avoir la fibre à la maison."

Cinq vagues de chantiers pour quarante-six sites

Sur l'ensemble du département, quarante-six chantiers seront réalisés d'ici fin 2016, en cinq temps, sur ces réseaux qui n'offraient pas de débit satisfaisant.

L'objectif est de remplacer les

fils de cuivre par de la fibre optique, entre des grands centraux téléphoniques et des armoires de répartition situées dans les communes.

Partout où cela sera possible, l'entreprise Sobeca, choisie par le Département pour réaliser ces travaux, passera par les fourreaux existants. Lorsqu'il n'y aura pas de fourreaux où si ces derniers sont inutilisables, des opérations de génie civil seront entreprises. Là encore, si la société peut profiter de la présence d'autres chantiers en cours, elle le fera afin de limiter ces opérations.

Des chantiers qui sont pourtant les bienvenus puisque, comme l'ont souligné Fabien Genet et André Accary : *"Ces opérations de génie civil donnent du travail aux entreprises, ce qui entre tout à fait dans la politique du Département qui souhaite aider le secteur du Bâtiment qui souffre beaucoup en ce moment"*. En effet, trois groupements d'entreprises sont concernés par ces travaux.

Le Président du Conseil départemental a aussi tenu à rappeler qu'actuellement, tous les départements se lancent dans cette opération, soutenue par l'État : *"Dès mon élection, j'ai souhaité un élan différent pour cette opération initiée par l'ancienne majorité. C'est pour cela*



que j'ai voulu réunir plusieurs départements autour de ce projet. Six Conseils départementaux ont choisi de travailler ensemble au sein d'une société publique locale. Par la suite, il n'est pas exclu que nous puissions accueillir le Territoire de Belfort."

Un plan de financement à revoir

Cette société, nommée Bourgogne Franche-Comté numérique, regroupe la Saône-et-Loire, la Nièvre, l'Yonne, la Côte-d'Or, le Doubs et le Jura. Ce regroupement, encouragé par l'État, permet au territoire de profiter d'une surprime de 7 millions d'euros du Fonds pour la société numérique.

Cette opération de déploiement du très haut débit, lancée au niveau national, est cofinancée par l'État, la Région, le Département et les communautés de communes. En Saône-et-Loire, elle coûtera près de 172 millions d'euros. Le Département finan-

cera cet investissement à hauteur de 60 millions d'euros, la Région Bourgogne et l'Europe 24,8 millions et les quatorze communautés de communes concernées 25 millions, l'État participant à hauteur de 62 millions d'euros.

Cependant, comme l'a expliqué André Accary, le Département a perdu la compétence économique au profit de la Région. Pour lui, il serait donc plus logique que la Région finance une part plus importante de ces travaux : *"Cela n'aura aucune incidence sur l'avancée du projet, mais j'aimerais que le plan de financement évolue. La Région ayant récupéré la compétence économique, je voudrais que l'on rediscute sur la répartition financière. Il faudrait qu'elle soit plus cohérente avec la loi. De fait, la Région devrait participer davantage et, pourquoi pas, en permettant de diminuer la part laissée aux communautés de communes qui devront supporter quand même une participation importante."* Nul doute que le président du Département devrait trouver du soutien dans sa démarche...

Pour l'heure, les chantiers sont lancés. Pour tous, cette montée en débit puis l'arrivée de la fibre dans des zones rurales, qui n'intéressent pas les opérateurs de téléphonie, devraient permettre aux entreprises de travailler dans de meilleures conditions et, pourquoi pas, pourraient donner envie à d'autres de venir s'installer à la campagne tout en restant connectées au reste du monde...

Delphine MIGNAT

Des communes en voie de connexion

À Vitry-en-Charollais, cette montée en débit ne nécessitera pas de gros travaux. Au départ de Paray-le-Monial, les réseaux existants pourront être utilisés. Un doute subsiste concernant un fourreau à Paray-le-Monial qui est actuellement bouché et qui devra être nettoyé pour être utilisé ou remplacé, le cas échéant. Des travaux seront nécessaires dans le centre bourg de Vitry-en-Charollais où une armoire de répartition sera installée.

Dans chaque armoire de répartition, il est prévu d'installer des raccordements pour quarante-huit fibres, au lieu de douze demandées par Orange, afin d'éviter des travaux supplémentaires à l'avenir. Sur certains sites (hôpitaux, mairies...) des boîtiers de dérivation seront mis en attente pour une éventuelle évolution des besoins dans le temps.

Parmi les sites concernés par cette montée en débit, on trouve, notamment : Anzy-le-Duc, Beaubery, Changy, Cronat, Dompierre-les-Ormes, Fleury-la-Montagne, Grury, Les Guerreaux, Lugny-lès-Charolles, Maltat, Marizy, Melay, Saint-Léger-lès-Paray, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Point, Saint-Racho, Saint-Vincent-Bagny, Semur-en-Brionnais, Varenne-Saint-Germain, Vendennes-lès-Charolles, Vendennes-sur-Arroux, Viry et Vitry-en-Charollais.